



APAFEST

Association pour la Promotion de l'AFEST

Assemblée générale 2020

Extraits du Procès verbal

15 octobre 2020

Le secrétaire de l'APAFEST ouvre l'assemblée générale à 18h02.

Les statuts de l'APAFEST indique qu'il n'y a pas de quorum. L'assemblée générale peut délibérer valablement.

1 Bilan financier de l'association

La trésorière présente les comptes de l'association pour la période allant de la création au 1er octobre 2020.

...
LE BILAN, LE BUDGET PRÉVISIONNEL ET L'AFFECTION DU REPORT SONT ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.

2 Rapport moral du président

Nous sommes partis de rien et nous sommes à la première assemblée générale. Une belle preuve de développement pour une association. Elle fonctionne avec ses statuts, avec son bureau et tous les autres éléments nécessaires.

Une association a besoin d'outils. Nous avons mis en place, un site web, un fil Twitter, un compte LinkedIn qui fonctionnent parfaitement et sans bourse délier. Tout ceci a été mis en place par des personnes dans un contexte associatif et qui œuvre bénévolement.

L'APAFEST fonctionne et fonctionne bien avec des bénévoles. Ils sont rassemblés autour de finalités, de buts et de missions qui nous fédèrent et c'est autour de ces missions l'association se développe.

Nous affichons un certain nombre d'adhérents qui se répartissent entre deux grandes familles : des adhérents indépendants et des adhérents grands OF. Il nous manque bien entendu des entreprises utilisatrices et des OPCO. Avec l'ensemble de nos adhérents :

- nous avons créé trois événements. Un atelier en présentiel et deux ateliers en distanciel pendant le confinement de printemps ;
- nous avons permis à un certain nombre d'adhérents de se regrouper pour répondre à des appels d'offres ;
- nous avons participé à des interviews par exemple, la revue du Centre Inffo, qui est extrêmement visible dans le domaine de la formation professionnelle ;
- nous avons contacté la DGEFP pour obtenir un soutien de sa part. Son accueil a été très positif. Elle nous a demandé d'instruire un dossier, ce que nous ferons au second semestre 2021. Nous mettrons ce délai à profit pour renforcer la solidité et la représentativité de l'association ;
- nous avons plus de 150 inscrits sur le fil Twitter. Donc des gens nous suivent, s'intéresse à l'association.

En terme de communication et de réalisation je trouve que ce bilan est très positif, même si il est clair que la situation sanitaire n'a pas aidé à notre développement et à notre rayonnement. C'est même plus que satisfaisant et nous pouvons en porter fierté sans orgueil dépassé d'autant plus que tout ceci est porté par des militants qui se sont retrouvés autour d'un certain nombre de valeurs. Il convient maintenant de poursuivre nos efforts dans des perspectives de développement de l'association ce qui est une tâche ambitieuse.

Par exemple le doublement des cotisations est une tâche ambitieuse. Faire en sorte que le principe des événements que nous avons créé puisse se renouveler, puisse progresser et se développer de manière à ce que notre surface de visibilité puisse devenir incontournable. L'association est dans l'effectif nous devons passer dans l'incontournable.

Nous nous sommes beaucoup posé la question de savoir quels services nous devons rendre à nos adhérents. Je ne crois pas à ce débat. Il se pose différemment car je suis militant bénévole et à ce titre je ne me suis jamais posé la question des services rendus par l'association. Je crois dans les engagements, je crois dans la personne morale dans les engagements, dans la finalité et je me mets à la disposition de l'associations. Nous ne



sommes pas une entreprise, nous n'avons rien à vendre ! Si quelque part nos adhérents nous posent la question des services que nous devons leur rendre, c'est dommage car nous ne sommes pas dans ce créneau là.

Nous n'avons rien à vendre, nous ne vendons pas de prestations et en particulier pas de certification. Nous ne sommes pas dans cette logique « business », dans cette logique de commercialisation. Je suis dans une démarche de participation bénévole pour militer autour d'une conception, du travail qui peut porter le salarié à se former pendant qu'il travaille. Le travail ne doit pas être une manière d'assécher le salarié, mais plutôt une manière de former le salarié, ce qui me paraît être plus intéressant comme approche.

Mon engagement de bénévole est construit autour de cette approche cela n'empêche pas bien sûre de se poser la question du développement de l'association passant par un accroissement du nombre de nos adhérents autour des missions qui continuent à être les nôtres. Je suis d'accord sur le fait que militer aujourd'hui est un luxe mais c'est aussi un engagement autour de nos valeurs, du sens de nos missions.

Voilà le bilan moral que je fais de cette année qui, je le rappelle, me semble être extrêmement positif, qui nécessite que nous continuions ensemble à développer notre engagement bénévole et militant autour de cette association.

3 Les actions prévues pour le début de l'année 2021

1. lancement d'une série d'atelier distanciel en format court, animé par l'un des membres de l'APAFEST, sur des sujets très pratiques. Le premier se déroulerait en janvier 2021 puis les autres à la cadence d'un par mois ;
2. faire un dossier sur la formation en situation de travail pour les personnes en situation de handicap.